



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 15/12/15

Reçu en Préfecture le : 15/12/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 14 décembre 2015
D-2015/690

Aujourd'hui 14 décembre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Magali FRONZES, Monsieur Marc LAFOSSE, Mme Laetitia JARTY ROY

Marché public de performance énergétique (MPPE) des installations techniques des bâtiments de la ville de Bordeaux, de la Régie de l'Opéra et du CCAS. Avenants aux marchés des Lots: I,II,V,VI et VII. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-2014/618 du 24 novembre 2014, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer le marché public de performance énergétique (M.P.P.E.) des installations techniques des bâtiments de la Ville de Bordeaux, de la régie de l'Opéra et du C.C.A.S. d'une durée de 6 ans pour un montant de 9 930 936,47 € HT., répartis en 5 lots attribués à quatre sociétés :

Lot 1 - Enfance/Education/Enseignement
Société SPIE pour un montant de 4 090 497,20 € HT

Lot 2 - Sport / Culture / Administration / Association
Société IDEX pour un montant de 2 920 242,15 € HT

Lot 5 – Régie de l'Opéra
Société VINCI pour un montant de 669 323,67 € HT

Lot 6 – Action Sociale
Société TPF pour un montant de 1 270 094,65 € HT

Lot 7 – Lecture Publique
Société SPIE pour un montant de 980 778,80 € HT

Le marché prévoyait pour l'ensemble des lots une période de prise en charge des installations sur la première année pendant laquelle les prestataires ont procédé à une "mise à niveau des installations et des prestations" sur les points suivants :

- Ajustement exhaustif du périmètre contractuel, en particulier des listes de matériel à prendre en charge pour l'exploitation
- Intégration des équipements de "petites climatisations" dans le périmètre du contrat suite à l'arrêt du marché spécifique de ces matériels
- Mise à niveau des installations en termes de sécurité (disconnecteurs, signalétique, organes de sécurité).

Dans ce cadre, il convient d'apporter les modifications de périmètre de chaque marché par voie d'avenant, dans les conditions suivantes :

Lot 1- Enfance/Education/Enseignement :

- Intégrer le groupe scolaire Vaclav Havel
- Intégrer le groupe scolaire Condorcet
- Intégrer le groupe scolaire Stendhal
- Intégrer la maternelle GS Albert Thomas.

- Intégrer la maison de quartier Nansouty alimenté par le multi accueil Malbec
- Intégrer les prestations de conduite des climatisations

Lot 1 – Enfance/Education/Enseignement		
Marché 2014-432 - Entreprise SPIE		
Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT	Années
Exploitation maintenance (P2 conduite et entretien)	110 305,84	1
Gros Entretien et Renouvellement (P3)	24 696,43	1
Devoir d'alerte et de conseil	-	1
Reporting	-	1
Montant total avenant	135 002,28	
Bilan marché	Montant en € HT	Augmentation
Montant de base	4 090 497,20	0
Montant avenant n° 1	135 002,29	1
Nouveau montant du marché HT	4 225 499,49	3,30 %

Lot 2 - Sport/Culture/Administration/Association

- Intégrer le Lycée horticole
- Intégrer le centre animation Monséjour
- Intégrer les vestiaires du stade Henri Lequesne
- Intégrer l'ex collège Aliénor
- Intégrer la Ferme enfantine des aubiers
- Intégrer les prestations de conduite des climatisations
- Supprimer la Maison Eco-citoyenne

Lot 2 – Sport/Culture/Administration/Association		
Marché 2014-433 - Entreprise IDEX		
Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT	Années
Prise en charge nouveaux sites	338,00	1
Exploitation maintenance (P2 conduite et entretien)	52 261,99	1
Gros Entretien et Renouvellement (P3)	57 874,69	1
Devoir d'alerte et de conseil	2 250,00	1
Reporting	6 570,00	1
Montant total avenant	119 294,68	
Bilan marché	Montant en € HT	% augmentation
Montant de base	2 920 242,15	
Montant avenant n° 1	119 294,68	
Montant avenant n° 2		
Montant avenant n° 3		
Montant présent avenant		
Nouveau montant du marché HT	3 039 536,83	4,09 %

Lot 6 – Action Sociale

- Intégrer la Halle des Douves
- Intégrer le Hangar G2 aux Bassins à flots
- Intégrer les Hortensias
- Intégrer la mairie annexe Bastide

- Intégrer la Maison Eco-citoyenne
- Intégrer le Palais des sports
- Supprimer la Résidence Club Séniors Alsace-lorraine
- Supprimer la Résidence Club Séniors Dubourdiou
- Supprimer Immeuble Saint-Pierre

Lot 6 – Action Sociale		
Marché 2014-435 – Entreprise T.P.F.		
Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT	Années
Prise en charge nouveaux sites	577,25	1
Exploitation maintenance (P2 conduite et entretien)	120 414,17	1
Gros Entretien et Renouvellement (P3)	- 15 598,71	1
Devoir d'alerte et de conseil	2 408,27	1
Reporting	1 109,10	1
Montant total avenant	108 910,08	
Bilan marché	Montant en € HT	% augmentation
Montant de base	1 270 094,65	
Montant avenant n° 1	108 910,08	
Montant avenant n° 2		
Montant avenant n° 3		
Montant avenant proposé (N°4)		
Nouveau montant du marché HT	1 379 004,73	8,57 %

D'autre part, la répartition de paiement prévue à l'acte d'engagement du lot 1 - Enfance/ Education/Enseignement doit être modifiée dans les conditions ci-après pour tenir compte des points suivants :

- La prestation de prise en charge ayant été réalisée en intégralité la première année le montant lissé initialement sur la durée du contrat doit être ramené sur le montant de la première année.
- Afin d'accélérer les travaux d'amélioration sur le patrimoine en début de contrat, le versement du montant du plan de progrès prévu initialement doit être modifié. Le montant prévu de la dernière année doit être ajouté au montant de la première année.

Montant pour la première année :

	Montant total annuel HT (€)	Montant annuel TVA (€)	Montant total annuel TTC (€)
Prise en charge	75 978,66	15 195,74	91 174,40
Exploitation maintenance (P2)	378 545,71	75 709,14	454 254,85
Gros Entretien Renouvellement (P3)	177 630,38	35 526,08	213 156,46
Devoir d'alerte et de conseil	11 830,80	2 366,16	14 196,96
Reporting	17 746,20	3 549,24	21 295,44
Plan de progrès	166 666,66	33 333,34	200 000,00

Ces changements sont sans incidence financière sur le montant total du marché.

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la commission d'Appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants au marché précité.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits de l'opération prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 823, articles 6156 et 2318.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 14 décembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE